

Liste Oxygène

(tête de liste : Jean-François MOURTOUX)

Commentaires aux engagements de la charte de l'environnement

1	<p>Il est déjà prévu dans notre programme de nommer un adjoint au maire en charge notamment des économies d'énergie et de planifier des travaux d'amélioration de l'isolation thermique (et phonique) des bâtiments publics (avec une priorisation sur les écoles, et sur la piscine qui est énergivore), en recourant par exemple aux puits canadiens, aux échangeurs double-flux etc. Il sera aussi en charge du déploiement sur les toits des bâtiments municipaux de panneaux photovoltaïques (voire pluvio-photovoltaïques) – il n'en existe aucun à ce stade. Enfin certains bâtiments municipaux, proches du réseau de chaleur, n'y sont pas raccordés : ils le seront rapidement.</p> <p>Ce travail donnera donc naturellement lieu à un plan pluriannuel et un suivi, susceptible d'inclure d'autres problématiques environnementales (tri des déchets...). Néanmoins nous serons attentifs à ne pas faire des études en doublon : il existe ainsi déjà une étude datant de 2022 (mais de mauvaise qualité : certains bâtiments municipaux n'avaient pas été visités !) sur le caractère plus ou moins énergivore des bâtiments : nous ne ferons pas de <i>greenwashing</i> ou d'études sans lendemain, nous préférons agir plutôt que dire.</p>
	<p>L'information sur les dépenses budgétaires et humaines dédiées aux thématiques environnementales existe en principe déjà dans le compte administratif publié chaque année. Néanmoins nous fournirons un document de présentation spécifique sur les moyens alloués aux politiques de préservation de l'environnement.</p>
2	<p>Nous formerons en effet les agents et, si le besoin s'exprime, les élus, aux problématiques environnementales.</p> <p>Très concrètement, notre programme prévoit déjà de former les agents de nettoyage dans le sens d'un nettoyage ciblé, priorisant les déchets non biodégradables et pouvant laisser les feuilles mortes sur les parterres où il n'y a pas de risque de glissade par exemple.</p>
3	<p>Nous soutiendrons les efforts de sensibilisation, notamment celles portées par les associations. C'est déjà convenu avec le pôle mobilités douces de Green'Houilles, concernant les formations de sensibilisation au respect mutuel des différents usagers de la route.</p>
4	<p>Nous avons prévu de remplacer progressivement des ampoules pour permettre la modulation de l'éclairage en fonction de l'heure et de la saison. Nous remplacerons aussi certains modèles de lampadaires qui éclairent parfois les feuillages des arbres davantage que la rue. En revanche nous considérons l'extinction totale des feux comme dangereuse (chutes, agressions), nous visons plutôt une conciliation intelligente entre sécurité et lutte contre la pollution lumineuse.</p> <p>Nous réviserons le règlement local de publicités pour imposer l'extinction des vitrines la nuit.</p>

5	Nous avons lutté contre les abattages d'arbres au parc Charles-de-Gaulle et nous regrettons la minéralisation de nombreux espaces comme la place Michelet. Nous prévoyons une revégétalisation des parcs, mais aussi des cours d'écoles notamment. Nous avons repris le chiffre de 600 arbres proposé par la charte mais nous irons probablement beaucoup plus loin. Nous précisons aussi que nous parlons de véritables arbres et non de jeunes pousses de « micro-forêt », dont la plupart vont mourir faute d'espace suffisant. Là encore, du vrai, pas du <i>greenwashing</i> et de la communication !
6	Nous ne réaliserons pas nécessairement un « plan » sous forme papier, mais nous avons effectivement pour projet de : <ul style="list-style-type: none"> - mieux protéger et entretenir les arbres existants dans la commune (l'étude phytosanitaire sur les arbres du parc montrait des fautes graves dans leur entretien – mauvaises coupes, étranglements...) - augmenter le nombre d'arbres protégés au titre du PLU (comme pour les bâtiments).
7	Nous serons plutôt regardants sur la multiplication des études et les « plans », mais en revanche nous considérons effectivement que la réalisation d'un atlas de la biodiversité sera très utile à la commune, à la fois pour sensibiliser la population à la biodiversité, et parce qu'il donnera des arguments supplémentaires pour la protection des jardins et de l'espace pavillonnaire et la lutte contre la bétonisation, qui est notre cheval de bataille. Par ailleurs nous serons très curieux de ce qui peut être fait pour favoriser concrètement la biodiversité (hérissons, mésanges etc.). Quant à la protection de la flore, elle recoupe en partie le point précédent (protection au sein du PLU). En marge de ce point, nous précisons que nous installerons également des « chatipis » et des pigeonniers, mais dont l'objectif est davantage la maîtrise non létale de la prolifération et la lutte pour le bien-être animal.
8	Notre futur adjoint au maire à l'environnement, polytechnicien et président d'une association internationale de défense de l'environnement, a déjà les compétences pour calculer le bilan carbone de la ville, et devrait pouvoir effectuer cette mission à peu de frais pour la commune.
	Ce travail permettra en effet de préciser une trajectoire, mais nous souhaitons privilégier une action rapide et concrète plutôt qu'une approche comptable et administrative.
9	La réalisation d'un tel diagnostic de vulnérabilité climatique ne nous paraît guère utile car le constat est là et les pistes d'amélioration concrètes sont déjà identifiées, nous préférons donc passer directement à l'action. En particulier nous avons prévu la plantation massive d'arbres dans les parcs, les cours des écoles et sur les places, ainsi que l'installation dans tous les parcs de points d'eau et de toilettes. Nous avons par ailleurs prévu la création d'une réserve communale de sécurité civile, afin de préparer les habitants à la gestion de catastrophes, y compris climatiques (canicules etc.).
	Nous désimperméabiliserons progressivement les places de stationnement avec notamment des dalles alvéolées (« nids d'abeilles »). En revanche nous ne le ferons qu'à l'occasion des réfections, considérant que la destruction et la

	fonte des plaques de bitume sont coûteuses sur les plans environnemental et financier.
10	Nous avons déjà prévu d'agir massivement pour la végétalisation des cours d'école et des parcs, et spécifiquement de la place du 14-juillet, dans le but précisément de supprimer les îlots de chaleur. La priorisation de ces actions passera naturellement par un plan d'action pluriannuel, qui devra commencer par un diagnostic des îlots de chaleur prioritaires.
11	La création de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics permettra de les alimenter partiellement en autoconsommation, tandis que leur plus grande efficacité énergétique réduira leurs besoins et donc leur dépendance. La création de réserves d'eau dans les jardins augmentera la résilience en cas de sécheresse. La création d'une réserve communale de sécurité civile préparera aussi les habitants à gérer des situations d'urgence.
12	Concernant les événements, nous privilierons le soutien à des initiatives associatives. La municipalité se concentrera davantage sur des actions concrètes, notamment dans les cantines. L'amélioration de la qualité des repas (et du temps de restauration) contribuera d'ailleurs à limiter le gaspillage, qui est souvent le symptôme de dysfonctionnements. Nous travaillerons aussi à s'assurer que les déchets alimentaires ou recyclables sont correctement valorisés.
13	Il existe déjà des points d'apport temporaires pour les déchets spéciaux (camion de collecte deux fois par mois allée Félix Toussaint) et la réglementation n'autorise pas à les laisser sans surveillance. Néanmoins nous étudierons la faisabilité d'une solution permanente si le besoin se confirme. Quelques composteurs existent déjà sur des terrains privés, notamment collectifs, mais nous encouragerons le déploiement de composteurs publics, dans le respect de l'hygiène et de la sécurité. Nous systématiserons effectivement le tri des déchets dans tous les équipements publics, y compris les écoles et notamment les cantines. En pratique cela nécessite surtout une vigilance permanente et un effort de sensibilisation.
	Nous avions déjà inclus dans notre programme le tri des déchets du marché (cartons, plastiques et, sous réserve de faisabilité, biodéchets).
14	Nous avions déjà dans notre programme de former les agents de nettoiement à un nettoiement ciblé des déchets non biodégradables. Cela inclut évidemment de les collecter au lieu de les envoyer dans le réseau d'assainissement.
15	Nous soutiendrons toute initiative associative de recyclerie ou ressourcerie.
16	La sobriété énergétique des bâtiments sera une de nos priorités, pour des raisons aussi bien budgétaires et de confort qu'environnementales. Un adjoint au maire sera dédié à cette mission (installation de double-flux, puits canadien...), et priorisera les écoles et les plus gros postes de consommation (piscine).
17	Un audit énergétique, imparfait, a déjà été fait en 2022. Il servira de base de travail pour les travaux à venir. Nous prévoyons d'isoler plus que 5 bâtiments, mais nous prioriserons ces travaux pas seulement en fonction de leur

	(in)efficacité énergétique, mais aussi en fonction de leur usage, notamment les écoles.
	La mairie soutiendra les efforts des particuliers en les conseillant et en les orientant vers les aides qui existent au niveau national.
18	Le déploiement des énergies renouvelables (photovoltaïque, réseau de chaleur) sera intégré dans nos travaux d'isolation des bâtiments, qui sera une priorité du mandat. Leur déploiement dans les bâtiments neufs sera maximal.
19	<p>Nous subventionnerons l'acquisition par les particuliers de récupérateurs d'eau, contribuant ainsi (mais de manière marginale) à réduire les risques d'inondation.</p> <p>La recherche d'économies d'eau passera par la lutte contre les fuites (y compris sur le réseau) et le cas échéant par l'adaptation des équipements (chasses d'eau etc.). En revanche l'hygiène et la qualité de vie seront préservées.</p>
20	Nous aurons une action très forte en faveur des piétons, notamment des seniors : réfection des trottoirs (rendus plus planes), accessibilité, installation de bancs publics, de points d'eau et de toilettes. En revanche nous identifions mal en l'état de nouvelles rues à piétonniser entièrement, sauf de manière temporaire.
	Nous sommes favorables aux expériences de « rues aux écoles », mais il ne nous semble pas qu'il y ait à Houilles, sur les 10 sites d'établissements scolaires existants, cinq sites qui se prêtent concrètement à ce type de piétonisation (nécessité de l'accès des riverains et des parents eux-mêmes, faute de solutions suffisantes de stationnement).
21	<p>Nous prévoyons aussi la sécurisation des places de stationnement vélo existantes à la gare (vidéosurveillance), la création d'un garage à vélos à la gare côté Houilles et l'extension de l'existant dans le parking en silo.</p> <p>Nous créerons des places de stationnement vélo dans certaines intersections (espaces interdites au stationnement automobile mais autorisés au stationnement vélo), permettant d'augmenter les possibilités de stationnement vélo sans réduire les possibilités de stationnement automobile (y compris véhicules handicapés).</p>
22	Nous électrifierons systématiquement le parc automobile communal, au fur et à mesure de son renouvellement, en commençant par le car scolaire.
23	
24	Nous encouragerons ce type de projet, qui devra être porté par une association volontaire.